

Titre **CONTROLE INTERNE DANS LES PME :
DIAGNOSTIC ET MISSION D'ORGANISATION**

Public Expert-comptable

L'importance du contrôle interne s'accroît avec les pratiques d'échanges d'informations et avec les exigences de transparence et de gouvernance dans les entreprises. Parler de contrôle interne n'est pas une "mode" mais un axe fondamental pour nos clients et pour le cabinet, qu'il soit orienté commissariat aux comptes ou expertise conseil. On peut aborder le sujet de façon à ce qu'il devienne un axe de développement à forte valeur ajoutée pour le cabinet. Le séminaire permet de dérouler une approche claire et dynamique permettant d'aborder chaque étape du dispositif en s'assurant de couvrir les risques majeurs liés à un défaut de contrôle interne.
Ce séminaire permet de disposer d'une approche complète mais bien adaptable à la taille de l'entreprise.

Objectifs - Être capable de maîtriser l'approche contrôle interne de la PME pour en faire le diagnostic dans le cadre de l'assistance fournie par les experts-comptables auprès des dirigeants.
- Savoir mettre en pratique les outils de diagnostic et d'évaluation du Conseil Supérieur pour réaliser une mission d'organisation, par l'approche ciblée sur les risques.

Contenu Introduction
- Les référentiels en matière de contrôle interne
Organisation du contrôle interne dans la PME
- Organisation de l'entreprise
- Incidence de l'environnement informatique
- Approche par les processus
Quels risques pour quel contrôle interne ?
- Approche de la gestion des risques de l'entreprise selon le référentiel COSO
- Typologie et évaluation des facteurs de risques de la PME
- Établissement de la cartographie des risques
Méthode de diagnostic du contrôle interne
- La démarche : objectifs et étapes
- La description du processus : un passage obligé
- Le diagnostic : évaluation, rapports et axes d'amélioration
Comment mettre en place un dispositif de contrôle interne adapté et efficace ?
- Contributions possibles de l'expert-comptable à l'amélioration de l'organisation du contrôle interne
- Quelques outils disponibles pour mettre en oeuvre les contrôles et la documentation
Cas pratique complet en quatre modules répartis tout au long du séminaire:
- Cartographie des risques
- Diagnostic du contrôle interne existant
- Établissement de la documentation de base pour une organisation du contrôle interne pérenne
- Évaluation des procédures de contrôle mises en oeuvre

Pédagogie Exposé / Etude de cas / Echange d'expériences

Date :	24 novembre 2009
Animateur :	C. BURRIAU NATOURI
Coût :	320 € H.T
Réf CFPC :	09EXP114

Titre **VISA FISCAL : MISE EN OEUVRE DE LA MISSION**

Public Expert-comptable

Séminaire disponible après parution du décret.

La Loi de finances pour 2009 (art 10 et 13) après de nombreux rebondissements, a finalement ouvert le « visa fiscal » aux experts-comptables qui permettra à leurs clients d'éviter la majoration de la base des revenus professionnels imposables (majoration dite « 1,25 ») à partir du 1er janvier 2010.

Compte tenu des périodes de revenus qui peuvent être concernées, de la demande d'autorisation et de la mise en place d'une convention avec l'administration fiscale, il va falloir se préparer cet automne.

Le séminaire circonscrit les modifications apportées au CGI et leur portée à choisir le professionnel entre la réalisation de cette mission de visa fiscal et le maintien du recours aux OGA.

Il détaillera les composantes de cette mission (examen de la régularité des documents fiscaux, cohérence et vraisemblance du résultat déclaré, dématérialisation et télétransmission, dossiers de gestion et d'analyse économique...) et ses implications pratiques avec outils.

- Objectifs - Connaître et cerner le « visa fiscal » et en comprendre les enjeux pour le cabinet
- Savoir choisir ou pas de réaliser cette mission
 - Savoir proposer et vendre aux clients ce visa
 - Savoir structurer la mission et les dossiers
 - Être capable de s'approprier une démarche générale d'exécution et des procédures et diligences à mettre en œuvre, documentation, formalisation pour délivrer le visa.
 - Savoir utiliser un outil pour réaliser l'examen de la régularité, de la cohérence et vraisemblance du résultat déclaré et les dossiers de gestion et d'analyse économique cadre de rédaction et de délivrance de l'attestation.

Date :	8 janvier 2010
Animateur :	E. FERDJALLAH
Coût :	320 € H.T
Réf CFPC :	09EXP126

Titre **LOI DE FINANCES 2010**
Loi de finances rectificative et tous textes de l'année 2009

Public Expert-comptable

Formation indispensable pour l'arrêté des comptes 2009 et l'établissement des déclarations de revenus des années 2009 et 2010. Cette formation permet aussi de décider des meilleurs choix possibles pour que les clients chefs d'entreprise puissent bénéficier au mieux des nouveautés fiscales.

Objectifs - Connaître les nouveautés issues de la loi de finances pour 2009 et de la loi de finances rectificative et des autres textes législatifs de l'année 2009.
- Savoir appliquer les nouveaux textes.
- Maîtriser les nouvelles mesures incitatives afin d'en tirer le meilleur parti.

Contenu Présentation exhaustive des mesures fiscales nouvelles en les replaçant dans le cadre fiscal général :
- de la loi de finances 2010
- de la loi de finances rectificative pour 2009
- des nouveaux textes législatifs de l'année 2009
- des principales instructions administratives de l'année 2009

Pédagogie Exposé
Analyse de documentation

Date :	29 janvier 2010
Animateur :	INFODOC EXPERTS
Coût :	320 € H.T
Réf CFPC :	09FIS101

Titre **LOI DE FINANCES 2010**
Loi de finances rectificative et tous textes de l'année 2009

Public Collaborateurs de cabinet

Formation indispensable pour l'arrêté des comptes 2009 et l'établissement des déclarations de revenus des années 2009 et 2010. Cette formation permet aussi de décider des meilleurs choix possibles pour que les clients chefs d'entreprise puissent bénéficier au mieux des nouveautés fiscales.

Objectifs - Connaître les nouveautés issues de la loi de finances pour 2009 et de la loi de finances rectificative et des autres textes législatifs de l'année 2009.
- Savoir appliquer les nouveaux textes.
- Maîtriser les nouvelles mesures incitatives afin d'en tirer le meilleur parti.

Contenu Présentation exhaustive des mesures fiscales nouvelles en les replaçant dans le cadre fiscal général :
- de la loi de finances 2010
- de la loi de finances rectificative pour 2009
- des nouveaux textes législatifs de l'année 2009
- des principales instructions administratives de l'année 2009

Pédagogie Exposé
Analyse de documentation

Date :	27 janvier 2010
Animateur :	M. MICHELOT
Coût :	260 € H.T
Réf CFPC :	09FIS321

Titre **COMPRENDRE ET MAITRISER L'INTEGRATION FISCALE**

Public Expert-comptable

Le régime de l'intégration fiscale est devenu le régime choisi par la quasi totalité des groupes y compris les petits groupes familiaux. Le séminaire présente principalement les particularités propres aux petits groupes familiaux. Ce régime implique des neutralisations d'opérations réalisées entre sociétés d'un même groupe et l'élaboration d'une liasse fiscale complexe. Le séminaire doit vous permettre de répondre à la demande des clients en maîtrisant le régime.

Objectifs - Savoir utiliser le régime des groupes principalement dans les petits groupes familiaux.
- Connaître les règles juridiques et comptables relatives à l'intégration fiscale.
- Maîtriser les règles de détermination du résultat fiscal du groupe (gestion des déficits, neutralisations...)
- Maîtriser les conditions de non déductibilité des frais financiers (amendement Charasse)
- Comprendre l'intérêt de l'option pour un régime fiscal (neutralisation des opérations intra groupes, compensation des déficits...).

Contenu Le régime de l'intégration fiscale (une approche par objectifs) :
- les conditions de fond et de forme de l'option
- les délais d'option
Détermination du résultat d'ensemble imposable du groupe :
- les principales neutralisations des opérations intra groupe rencontrées dans les PME
- la déduction des frais financiers et les conditions d'application de l'amendement Charasse
- la gestion des déficits (subie avant l'entrée du groupe, et les précisions récentes en cas de sortie)
Les particularités du régime dans les PME
Les modalités de paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et la convention d'intégration fiscale
Les méthodes de comptabilisation de l'impôt dans les sociétés du groupe intégré
La distribution de dividendes dans un groupe intégré
Les conséquences de la sortie du groupe pour la détermination du résultat d'ensemble
Les restructurations sur le résultat du groupe :
- les conséquences sur le résultat d'ensemble
- les facilités d'option en cas de restructuration
Les obligations déclaratives
Le contrôle fiscal des groupes (Apport de la jurisprudence)

Pédagogie Exposé
Etude de cas
Analyse de documentation

Date :	1 ^{er} et 2 mars 2010
Animateur :	M. MICHELOT
Coût :	640 € H.T
Réf CFPC :	09FIS103

Titre **MAITRISER LE FORMALISME DE LA TVA
INTRACOMMUNAUTAIRE ET LES TRANSFERTS
AVEC LES PAYS TIERS**

Public Expert-comptable

Face aux enjeux du formalisme en matière de TVA intra communautaire, ce séminaire propose de mieux organiser en conséquence le dossier de travail et également de savoir gérer le droit fiscal et le droit douanier attachés aux transferts de marchandises.

Objectifs - Connaître les enjeux du formalisme notamment en matière de TVA intra communautaire et organiser en conséquence le dossier de travail.
- Savoir gérer le droit fiscal et le droit douanier attachés aux transferts de marchandises.
- Connaître les procédures de contrôle spécifiques.
- Maîtriser les difficultés liées à la nouvelle économie (ventes sur internet).

Contenu Actualisation de la notion de champ d'application et de territorialité en matière de livraisons mais aussi de prestations de services
Établissement du schéma de circulation des biens
Nouvelles dispositions retenues au plan communautaire en vue de simplifier les obligations
Examen systématique des dispositions à satisfaire par nature d'opérations et des conséquences au niveau de la forme : contrôle de la facturation, de la DEB et des modalités de correction et de régularisation, des documents administratifs uniques (DAU) en matière douanière, preuve des transferts effectifs des biens, etc.
Préparation du dossier de révision

Pédagogie Exposé
Étude de cas

Date :	17 novembre 2009
Animateur :	M. MICHELOT
Coût :	320 € H.T
Réf CFPC :	09FIS107

Titre **COMPRENDRE ET APPLIQUER LES CONVENTIONS FISCALES INTERNATIONALES**

Public Expert-comptable

La fiscalité des entreprises et des personnes physiques est de plus en plus contrainte par l'environnement international. Elle doit respecter la réglementation européenne alors que les conventions fiscales bi-latérales continuent à jouer un rôle essentiel. Les contribuables peuvent connaître des difficultés pour déterminer leur domiciliation fiscale personnelle, pour connaître le pays d'imposition de leur bénéficiaire ou de leurs revenus au regard des conventions fiscales internationales. Le séminaire doit permettre de mieux comprendre et appliquer ces conventions.

Objectifs - Connaître les enjeux de la réglementation européenne
- Savoir appliquer les conventions fiscales internationales les plus courantes
- Savoir apprécier les liens entre les conventions fiscales et les règles fiscales communautaires
- Connaître les règles de territorialité de l'impôt propres aux entreprises qui exercent des activités dans plusieurs pays
- Savoir imposer les produits provenant de filiales ou d'établissements stables
- Connaître les critères de la domiciliation fiscale et savoir en tirer les conséquences
- Connaître les obligations déclaratives des non-résidents et des résidents disposant de revenus de source étrangère

Contenu Présentation et utilisation des conventions fiscales internationales
Sensibilisation à l'importance du droit communautaire et de son articulation avec les conventions fiscales bilatérales :
- Le principe des quatre libertés prévues au traité
- Les illustrations jurisprudentielles
- Les dispositifs nationaux anti-abus
La notion de domiciliation fiscale dans les conventions internationales :
- Rappel des principes applicables en droit français
- L'incidence des conventions internationales
- La hiérarchie des critères de détermination du domicile fiscal
- La double domiciliation fiscale
L'imposition des non-résidents :
- Les revenus imposables
- Les modalités d'imposition
Présentation et analyse détaillée des conventions internationales :
- La convention type de l'OCDE
- Les conventions les plus courantes
- Les modalités d'application des conventions aux revenus financiers (intérêts, dividendes, plus-values)
Les principes de territorialité appliqués aux entreprises :
- L'imposition des établissements stables
- L'imposition des intérêts et des dividendes
- L'imposition des plus-values immobilières et mobilières
Le choix de la localisation de la société holding :
- Les critères à retenir
- Les limites du choix
- Le régime de la holding implantée en France

Date :	22 mars 2010
Animateur :	F. COSSIN
Coût :	320 € H.T
Réf CFPC :	09FIS109

Les règles de territorialité applicables aux personnes physiques :

- En matière d'impôt de solidarité sur la fortune
- En matière de droit de mutation à titre gratuit (donation, succession ...)

Jurisprudence et actualité

Pédagogie Exposé
Mini cas d'application
Analyse de documentation

Date : 22 mars 2010
Animateur : F. COSSIN
Coût : 320 € H.T
Réf CFPC : 09FIS109

Titre **ACTUALITE FISCALE**

Public Expert-comptable

Ce séminaire permet de faire le point entre deux lois de finances sur l'actualité fiscale telle qu'elle résulte de la doctrine administrative et des principales décisions de jurisprudence concernant essentiellement la petite et la moyenne entreprise familiale et ses dirigeants.

Objectifs - Connaître les principales modifications doctrinales et jurisprudentielles concernant l'application de la loi fiscale.
- Maîtriser et anticiper les évolutions attendues, plus particulièrement pour les PME et leurs dirigeants.

Contenu Les dernières nouveautés en matière d'impôt sur le revenu :
- Le plafonnement des avantages fiscaux
- Le régime des défiscalisation dans les DOM
- Les modifications en matière de revenus fonciers
- Le régime des loueurs en meublé professionnels
Les principales nouveautés concernant les entreprises :
- Le statut fiscal de l'autoentrepreneur
- L'option des sociétés de capitaux pour le régime des sociétés de personnes
- Le régime des plus values dans les sociétés de personnes
- Les déficits dans l'intégration fiscale
- Les dégrèvements de taxe professionnelle
Les nouveautés doctrinales et jurisprudentielle :
En matière d'impôt sur le revenu
- Les traitements des salaires
- Les bénéficiaires non commerciaux
- Les revenus mobiliers
En matière de fiscalité d'entreprise :
- Les bénéficiaires industriels et commerciaux et l'impôt sur les sociétés :
-- les comptes courants d'associés : débiteurs et créditeurs
-- l'acte anormal de gestion
-- les avantages fiscaux liés à la localisation des entreprises et la règle de minimis
-- l'exercice de rattachement des produits et des charges
Les dernières précisions en matière de plus-values professionnelles dans les petites entreprises
En matière de fiscalité immobilière :
- la détermination des plus-values sur cessions de parts de SCI
- la notion de société à prépondérance immobilière
En matière de droit d'enregistrement :
- jurisprudences (droit d'enregistrement et ISF)
Les nouvelles garanties des contribuables
Le séminaire comporte l'analyse des principales modifications apportées
Ces thèmes ne constituent qu'une simple et première approche de la journée ils seront nourris des principales jurisprudences et doctrines publiées au cours de l'année 2009.

Date :	27 octobre 2009
Animateur :	O.CONDE
Coût :	320 € H.T
Réf CFPC :	09FIS116

Pédagogie Exposé / Analyse de documentation

Titre **IMPLANTATION D'ENTREPRISE :
MAITRISEZ LES OPPORTUNITES FISCALES**

Public Expert-comptable

Le choix de l'implantation géographique des entreprises est essentiel pour permettre à ces dernières de bénéficier d'avantages fiscaux et sociaux.

Toutefois, pour en bénéficier les entreprises doivent répondre à des conditions strictes d'application prévues par la loi nationale. En outre, ces dispositifs sont encadrés par la réglementation communautaire propre aux aides d'État. Dans ce domaine les entreprises ont besoin d'être conseillées par leur expert-comptable.

Objectifs - Connaître les avantages fiscaux liés à la localisation géographique de l'entreprise dont le champ est modifié depuis le 1er janvier 2007.
- Maîtriser les règles applicables pour bénéficier des avantages fiscaux.
- Savoir conseiller la localisation.
- Savoir choisir la forme juridique de l'entreprise pour bénéficier au maximum des avantages fiscaux.
- Connaître les évolutions récentes du régime des zones franches urbaines.
- Connaître la réglementation communautaire concernant les aides d'État (règle "de minimis" ...).

Contenu Présentation générale des différentes « zones » géographiques et des avantages fiscaux qui y sont attachés
Les régimes d'imposition des bénéficiaires liés à l'aménagement du territoire
- Le régime des entreprises nouvelles
- Le régime des entreprises en zones franches urbaines
- Le régime de la reprise des entreprises en difficulté
- Le régime des entreprises implantées dans des pôles de compétitivité
- le régime des entreprises dans les zones de restructuration de la défense
Les conditions d'exonération de taxe professionnelle :
- L'exonération temporaire liée à l'aménagement du territoire
- L'exonération en faveur des entreprises nouvelles
- L'exonération dans les zones de revitalisation rurale
- L'exonération dans les zones de redynamisation urbaine
- L'exonération dans les zones franches urbaines
Les conditions d'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties :
- L'exonération en faveur des entreprises nouvelles
- L'exonération en zone franche urbaine
- L'exonération en faveur des entreprises dans les zones de restructuration de la défense
Les autres avantages fiscaux liés à l'implantation de l'entreprise :
- Droits d'enregistrement
Le respect de la réglementation européenne de minimis
Les critères de choix pour obtenir la meilleure exonération d'impôt sur les bénéficiaires :
- Les critères de choix : le régime fiscal et la forme de l'entreprise
- Les options à exercer : les conditions et les délais
Les principaux risques de remise en cause des avantages fiscaux par l'administration

Date :	30 novembre 2009
Animateur :	JP COSSIN
Coût :	320 € H.T
Réf CFPC :	09FIS118

Pédagogie Exposé / Etude de cas / Analyse de documentation

Titre **ISF : PRENEZ LES BONNES OPTIONS**

Public Expert-comptable

Les professionnels doivent connaître et maîtriser les règles d'imposition en matière d'ISF pour conseiller leurs clients chefs d'entreprise.

L'exonération des biens professionnels peut conduire à la mise en place d'engagements de conservation des titres dont il convient de maîtriser les conditions.

Le départ à la retraite entraîne des conséquences en matière d'ISF qu'il convient d'anticiper.

Le bouclier fiscal concerne particulièrement les redevables de l'ISF, c'est pourquoi il est essentiel d'en maîtriser les règles.

Objectifs - Savoir appliquer l'ensemble des mesures concernant l'impôt de solidarité sur la fortune (règles générales, engagement collectif de conservation des titres, mesures en faveur des retraités...).

- Maîtriser la situation des dirigeants qui partent à la retraite.
- Connaître la qualification des biens professionnels exonérés.
- Apprécier les règles concernant les biens dont la propriété est démembrée.
- Savoir appliquer le plafonnement de la cotisation de l'ISF
- Comprendre les procédures déclaratives et de contrôle.
- Savoir appliquer la réduction de l'ISF de 75% pour souscription au capital de PME.

Contenu Le patrimoine et les personnes imposables à l'ISF :

- Le patrimoine du foyer fiscal
- Les difficultés en cas de démembrement de propriété :
- le démembrement de propriété des titres : avantages et limites
- Les biens totalement exonérés d'impôt de solidarité sur la fortune
- Les exonérations anciennes
- Les exonérations des titres de PME et de fonds de placement
- Les biens partiellement exonérés
- Les titres ayant fait l'objet d'un engagement de conservation : les conditions d'application de l'exonération partielle des titres en cas d'engagement collectif de conservation (la conclusion de l'engagement, l'engagement en cas de sociétés interposées...)
- L'exonération partielle des titres détenus par les salariés et les mandataires sociaux
- L'exonération des biens professionnels :
- L'exonération des biens affectés à une activité exercée sous forme individuelle
- L'exonération des biens professionnels pour les activités exercées en société
- La qualification des titres de sociétés holding en biens professionnels
- La qualification de biens professionnels des immeubles
- La situation particulière des loueurs en meublé professionnels
- L'exonération totale des biens ruraux au titre des biens professionnels et l'exonération partielle

Le calcul de l'ISF :

- L'application du barème et le plafonnement de l'ISF
- La réduction de 75% de l'ISF pour souscription au capital de la PME

La déclaration de l'ISF et les règles de prescription et de procédure

Le "bouclier fiscal "

Date :	10 mai 2010
Animateur :	F. COSSIN
Coût :	320 € H.T
Réf CFPC :	09FIS123

Pédagogie Exposé
Étude de cas
Analyse de documentation

Date : 10 mai 2010
Animateur : F. COSSIN
Coût : 320 € H.T
Réf CFPC : 09FIS123

Titre **LE DEMEMBREMENT DE PROPRIETE :
OUTIL D'OPTIMISATION FISCALE**

Public Expert-comptable

Le démembrement de propriété est un concept en pleine évolution et un véritable outil de stratégie patrimoniale. Sa mise en oeuvre implique de bien maîtriser les principes juridiques et fiscaux afin que cela n'altère pas ses effets bénéfiques. Cependant, le législateur et le juge ne cessent d'en modifier les contours. A ce titre, il est donc important de connaître les évolutions législatives et jurisprudentielles. Ce séminaire permettra une approche rapide et précise des principales règles juridiques régissant le démembrement de propriété. Par ailleurs, les incidences du démembrement dans les différents domaines de la fiscalité seront étudiées, accompagnées d'une approche pratique. Toutefois, ce séminaire n'a pas comme objectif de proposer des schémas d'optimisation fiscale prêts à l'emploi mais de permettre d'éviter certaines erreurs.

Objectifs - Connaître les grands principes juridiques et les conséquences fiscales attachées au démembrement de propriété.
- Maîtriser les incidences fiscales au regard des nouvelles législations et jurisprudences des dernières années, notamment sur l'application du nouveau barème, ou encore en matière de plus-values.
- Savoir mettre en application, par l'étude de certains schémas fiscaux, la technique du démembrement de propriété, en évitant les erreurs au vu notamment des avis du comité consultatif de la répression des fraudes.

Contenu Dans le cadre de ce séminaire seront notamment abordés les points suivants :
- Aspects juridiques du démembrement de propriété :
rappel des définitions, des droits et obligations de l'usufruitier et du nu-propriétaire, l'étude des conséquences du démembrement sur les biens immobiliers, ou encore sur la situation juridique en cas de démembrement portant sur des titres de société
- Étude des méthodes d'évaluation avec les conséquences du barème légal de l'usufruit qui feront l'objet d'une étude approfondie ainsi que les aménagements apportés à son application par le législateur et par l'administration fiscale
- Incidences du démembrement de propriété au regard de certains impôts (impôt sur le revenu, plus-values, ISF, droits d'enregistrement...) et de certains dispositifs fiscaux telles que les mesures en faveur de la transmission d'entreprise
- Les schémas de démembrement les plus fréquemment utilisés et leurs incidences fiscales

Pédagogie Exposé
Etude de cas

Date :	11 décembre 2009
Animateur :	E. BADIN
Coût :	320 € H.T
Réf CFPC :	09FIS145

Titre **FISCALITE DES PLUS-VALUES :
MAITRISEZ LES EXONERATIONS**

Public Expert-comptable

Les dispositions permettant d'exonérer l'impôt sur les plus-values ont été multipliées au cours de ces dernières années par le législateur. Il est essentiel de connaître leurs conditions d'application afin d'être sûr de pouvoir en bénéficier. Certaines règles de non cumul obligent désormais le chef d'entreprise à effectuer des choix qui doivent pouvoir être opérés en toute connaissance de cause.

Objectifs - Maîtriser les différents mécanismes de taxation des plus-values en fonction de la qualité du cédant et l'objet de la cession.
- Savoir identifier les principales exonérations applicables : avantages et inconvénients des différents dispositifs et possibilités éventuelles de cumul.
- Connaître les mécanismes de différé d'imposition (report et sursis d'imposition) : conditions et modalités d'application.

Contenu Présentation des différentes réformes ayant modifié les mécanismes de taxation des plus-values au cours de ces dernières années :
- Plus-values immobilières : nouvelles modalités de taxation depuis le 1er janvier 2004 ; incidences de la réforme au regard des SCI et nouvelle définition de la prépondérance immobilière
- Plus-values sur valeurs mobilières : unification des mécanismes d'imposition et nouvel abattement pour durée de détention
- Plus-values professionnelles : plus-values de cession des petites entreprises et mesures en faveur de la transmission d'entreprise
Présentation et comparatif des nouveaux dispositifs d'exonération des plus-values :
- Exonération des petites entreprises (article 151 septies)
- Exonération des transmissions d'entreprise (article 238 quindecies)
- Exonération des plus-values professionnelles portant sur l'immobilier d'entreprise (article 151 septies B)
- Exonération en cas de départ à la retraite de l'exploitant (article 151 septies A et article 150 O D ter)
- Exonération des associés passifs dans les sociétés de personnes (article 150 O A I bis)
Les mécanismes de report et de sursis d'imposition :
- cas d'application
- avantages et inconvénients attachés à ces dispositifs
- formalisme et obligations déclaratives

Pédagogie Exposé
Etude de cas
Echange d'expériences
Mini cas d'application

Date :	5 mars 2010
Animateur :	O. CONDE
Coût :	320 € H.T
Réf CFPC :	09FIS153

Titre **PLUS-VALUES ET TRANSMISSION D'ENTREPRISE**

Public Collaborateur

Afin de favoriser la transmission d'entreprise de nombreuses dispositions instaurant des exonérations de plus-values ont été adoptées au cours de ces dernières années. Il est désormais possible de transmettre la plupart des TPE/PME en franchise d'impôt sous réserve de respecter certaines conditions.

Objectifs - Connaître les nouvelles modalités de taxation des plus-values réalisées par les entreprises et les particuliers.
- Maîtriser les nouveaux dispositifs d'exonération de plus-values (champ d'application, conditions d'application, formalisme...) et connaître les avantages et les inconvénients qui y sont attachés.
- Savoir mettre en application ces dispositifs dans le cadre de la transmission d'entreprise.

Contenu Présentation des principes de taxation des plus-values :
- Plus-values sur fonds de commerce
- Plus values sur titres : cession par une personne physique et cession par une personne morale (nouvelles modalités de taxation des cession de titres de participation par une société relevant de l'IS)
Présentation et comparatif des nouveaux dispositifs d'exonération des plus-values :
- Exonération des petites entreprises (article 151 septies)
- Exonération des transmission d'entreprise (article 238 quindecies)
- Exonération en cas de départ à la retraite de l'exploitant (article 151 septies A et article 150 O D ter)
Prise en compte des différentes situations pouvant être rencontrées en cas de transmission d'entreprise :
- Cession d'une entreprise en direct ou cession de titres d'une société
- Cession à titre onéreux ou à titre gratuit

Pédagogie Exposé
Etude de cas
Mini cas d'application

Date :	25 septembre 2009
Animateur :	JP BERTANCINI
Coût :	320 € H.T
Réf CFPC :	09FIS330

Titre **LA PRATIQUE DE LA LOI DE SAUVEGARDE :
PREVENTION DES DIFFICULTES DES ENTREPRISES**

Public Expert-comptable

Savoir apprécier le cadre des nouvelles missions engendrées par l'évolution législative de la prévention des difficultés des entreprises.

Objectifs - Maîtriser la loi de Sauvegarde réformée par l'Ordonnance du 18 décembre 2008 au travers de cas pratiques.
- Connaître les enjeux du dispositif pour le dirigeant et pour l'expert-comptable conseil.
- Savoir choisir entre les différentes procédures préventives (Sauvegarde, mandat Ad Hoc, Conciliation).
- Savoir préparer les dossiers à présenter au Tribunal de commerce.

Contenu Les enjeux de la prévention
La prévention des difficultés : un souci permanent du dirigeant
- Anticipation et diagnostic
- Mise en place et analyse de clignotants
- Les outils du diagnostic et du suivi des mesures prises
- Le rapport de gestion et la prévention
- Le rôle des C.I.P.
- Le choix de la stratégie
- La négociation avec les créanciers et le suivi des accords
- Rôle de la CCSF
Mandat ad hoc et conciliation : avantages et inconvénients, choix de la procédure et documents à préparer
La procédure de sauvegarde
- le dossier à préparer pour le Tribunal de commerce
La prévention à l'initiative des tiers
- La convocation au Tribunal de commerce
Les échecs de la prévention et leurs conséquences

Pédagogie Exposé
Etude de cas
Echange d'expériences
Débat
Travail en sous-groupes

Date :	4 décembre 2009
Animateur :	GC LAMY
Coût :	320 € H.T
Réf CFPC :	09GES128

Titre **LA PRATIQUE DE LA LOI DE SAUVEGARDE :
APRES LA CESSATION DES PAIEMENTS DE L'ENTREPRISE**

Public Expert-comptable

Ce séminaire analyse au travers de cas pratiques le nouveau cadre des procédures collectives dans les cas de cessation des paiements avérés, mis en place par la loi de Sauvegarde du 26/07/05 réformée par l'ordonnance du 18/12/08.

Objectifs - Connaître le nouveau cadre des procédures collectives mis en place par la loi de Sauvegarde réformée par l'Ordonnance du 18 décembre 2008.
- Connaître les enjeux du dispositif pour le dirigeant et pour l'expert-comptable conseil.
- Maîtriser le déroulement des procédures de redressement judiciaire et de liquidation judiciaire pour pouvoir accompagner son client.
- Savoir préparer un plan de continuation à soumettre au Tribunal de commerce

Contenu Les finalités de la loi de Sauvegarde
La cessation des paiements et ses conséquences :
- Définition et déclaration
- Impact sur les sanctions possibles pour les dirigeants
Le jugement d'ouverture :
- Préparation de l'audience en chambre du conseil
- Fixation de la date de cessation des paiements
- Le sort des créanciers et des cautions
Le redressement judiciaire :
- Rappel du déroulement de la procédure
- L'élaboration d'un projet de plan de continuation
- L'élaboration d'un plan de cession d'entreprise
La liquidation judiciaire :
- Rappel du déroulement de la procédure
- La cession totale ou partielle de l'entreprise : les documents à préparer
Le nouveau régime des sanctions à l'encontre des dirigeants
Le renforcement de la responsabilité du conseil

Pédagogie Exposé
Echange d'expériences
Débat
Travail en sous-groupes
Mini cas d'application
QCM de validation
Analyse de documentation

Date :	12 janvier 2010
Animateur :	GC LAMY
Coût :	320 € H.T
Réf CFPC :	09GES129

Titre **COMMERCE ELECTRONIQUE :
LES ASPECTS JURIDIQUES A MAITRISER**

Public Collaborateur

Les transactions électroniques doivent respecter des règles précises pour être valides. De plus en plus d'entreprises développent des sites marchands, dans le cadre de l'obligation de conseil de l'expert-comptable il est nécessaire d'être sensibilisé aux aspects juridiques de ce nouvel environnement.

Objectifs - Maîtriser la nouvelle réglementation concernant les conditions générales de vente et les moyens de preuve appliquées aux transactions électroniques.
- Connaître les spécificités des sites de commerce en matière de droits de propriété intellectuelle et les obligations déclaratives.
- Comprendre le rôle de la signature électronique en matière de preuve et l'impact de la dématérialisation des paiements et des factures.

Contenu Préambule : Le site de commerce électronique
Partie I. L'acte de vente sous forme électronique
- Conditions de validité
- Conclusion / conservation
Partie II. Le droit de la preuve
- Régime de la preuve
- La signature électronique
Partie III. Le paiement en ligne
- Les moyens de paiement
- La facture électronique
Partie IV. La fiscalité du commerce électronique

Pédagogie Exposé
Echange d'expériences
Mini cas d'application
Analyse de documentation

Date :	28 octobre 2009
Animateur :	V. MARTIN
Coût :	260 € H.T
Réf CFPC :	09JUR204

Titre **5 A 10 QUESTIONS JURIDIQUES A MAITRISER
EN DROIT DES AFFAIRES**

Public Collaborateur

Les règles du droit des affaires se complexifient de jour en jour.
Bien conseiller son client en matière de crédit-bail, marque, bail, hypothèque... nécessite une bonne connaissance de points juridiques souvent délicats à mettre en oeuvre.

Objectifs - Connaître les contrats courants du droit des affaires : baux, location-gérance, hypothèques, etc.
- Se familiariser avec l'environnement juridique de l'entreprise pour mieux remplir l'obligation de conseil.
- Gagner une culture juridique pour mieux comprendre le monde de l'entreprise.

Contenu Les baux commerciaux et professionnels : savoir lire les contrats
La location gérance d'un fond de commerce
Le crédit-bail : particularités et conséquences juridiques et comptables
Les garanties réelles
- Cautions
- Hypothèques
- Nantissement
Les clauses de garantie d'actif et de passif
Les assurances : couvertures obligatoires ou conseillées
La protection des marques et les droits d'auteur
Les obligations en matière de facturation
La loi « Informatique et liberté »
Les principaux affichages obligatoires

Pédagogie Exposé
Echange d'expériences
Mini cas d'application
QCM de validation

Date :	22 septembre 2009
Animateur :	F. MALLET LAMY
Coût :	260 € H.T
Réf CFPC :	09JUR332

Titre **LA FONCTION ACCUEIL : PIVOT DE LA
COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE DU
CABINET**

Public Collaborateur

Dans les cabinets le service accueil est l'acteur essentiel dans la relation avec les clients et les collaborateurs et joue ainsi un rôle stratégique et délicat. Ce séminaire aidera les participants à développer leur efficacité et leurs qualités relationnelles grâce notamment à une meilleure maîtrise des techniques de communication orale, de gestion du stress et de résolution de problème.

Objectifs - Prendre conscience du rôle fondamental de l'accueil dans la vie du cabinet.
- Développer son efficacité et ses qualités relationnelles.
- Savoir mieux communiquer avec les collaborateurs et les clients pour faciliter les relations de travail.
- Maîtriser les principales techniques de communication orale.
- Savoir gérer son stress et adapter une attitude positive.

Contenu **Maîtriser les techniques de base de la communication professionnelle :**
- Découvrir les 7 règles d'une bonne communication
- Pratiquer une écoute de qualité
- Mieux Gérer le stress en situation professionnelle
- Connaître et s'appuyer sur ses points forts
Mieux travailler en équipe au sein du cabinet :
- Développer les conditions de réussite d'une équipe
- Faciliter les échanges et faire passer les messages
Réussir l'accueil du client :
- Comment bien accueillir le client
- Maîtriser la relation téléphonique
- Savoir traiter la demande du client
- Repérer ses attentes et ses besoins
Développer la pratique de l'entretien professionnel :
- S'appuyer sur un guide d'entretien
- Pratiquer les techniques de face à face avec un client
Apprendre à négocier avec le client :
- Prendre la parole avec aisance et savoir argumenter
- Utiliser le questionnement et la reformulation
- Apprendre à dire oui et à dire non selon les circonstances

Pédagogie Exposé
Echange d'expériences
Jeux de rôles
Séquences vidéo

Date :	30 septembre 2009
Animateur :	E. PERRIN
Coût :	260 € H.T
Réf CFPC :	09MAN251

Titre **PACK ACTUALITES (fiscal, social, comptable et pratiques professionnelles)**

Public Expert-comptable

La particularité de ce séminaire est de former chaque trimestre, sur l'actualité, les experts-comptables et les collaborateurs référents du cabinet.

Il permet d'identifier toutes les nouveautés et d'analyser leurs impacts sur les missions du cabinet, notamment en fonction du calendrier de chaque domaine.

Chaque participant reçoit un support de formation lui permettant d'organiser ensuite des sessions en interne.

Objectifs - Être à jour de l'actualité dans les domaines suivants : droit fiscal, droit social, droit comptable et pratiques professionnelles.
- Être capable de former ensuite les autres membres du cabinet sur l'actualité dans ces domaines, grâce au support sur cédérom fourni.

Contenu Il est établi en fonction de l'actualité de chaque trimestre dans les domaines suivants :

- droit fiscal :

-- actualité législative et réglementaire (lois, décrets, arrêtés)

-- actualité doctrinale (instructions administratives, rescrits, réponses ministérielles)

-- actualité jurisprudentielle

-- des thématiques sur un sujet ayant trait à l'actualité trimestrielle sont abordées en fin de partie fiscale

- droit social :

-- actualité législative et réglementaire (lois, décrets, arrêtés)

-- actualité doctrinale (circulaires ACOSS...)

-- actualité jurisprudentielle

-- des thématiques sur un sujet ayant trait à l'actualité trimestrielle sont abordées en fin de partie

- comptabilité

- pratiques professionnelles

Pédagogie Exposé
Etude de cas

Date : 24/09/2009 - 16/12/09
06/04/10 - 01/07/10

Animateur : R. MIFETOU

Coût : 900 € H.T

Réf CFPC : 09PAC001

Titre **ETABLIR LES COMPTES ANNUELS
ET LA LIASSE FISCALE**

Public Collaborateur

Après la révision du grand livre et la préparation des écritures d'inventaire, il est souvent tentant de considérer que le travail est terminé et que l'informatique pourra seule établir les comptes annuels et la liasse fiscale. Or, de nombreux travaux de validation et de recoupement sont encore nécessaires, tout en évitant de faire des tâches redondantes. Il est donc indispensable de bien se préparer pour réaliser cette étape de la préparation des comptes annuels dans les meilleures conditions.

Ce séminaire va permettre à nos collaborateurs d'apprendre à gérer cette étape, en faisant le point sur les travaux spécifiques et en réfléchissant à l'organisation des dossiers, et à préparer les travaux de l'exercice suivant.

Objectifs - Savoir mettre en oeuvre les obligations comptables et fiscales.
- Savoir finaliser les travaux par l'établissement des comptes annuels et de la liasse fiscale.
- Maîtriser la clôture et la supervision du dossier de travail.
- Savoir préparer la mission de l'année suivante.

Contenu Généralités :
- Mission de l'expert-comptable
- Dossier de travail
- Travaux de contrôle de fin d'exercice
- Travaux de fin de mission
- Préparation de la mission de l'exercice suivant
Élaboration et présentation des comptes annuels :
- Le bilan
- Le compte de résultat
- L'annexe
Obligations fiscales :
- Régime d'imposition des petites et moyennes entreprises
- Liasse fiscale

Pédagogie Exposé
Étude de cas
Echange d'expériences
Mini cas d'application
Analyse de documentation

Date :	23 novembre 2009
Animateur :	JP CORLAIX
Coût :	260 € H.T
Réf CFPC :	09REC221

Titre **APPROCHE GLOBALE D'UN DOSSIER :
ASPECTS METHODOLOGIQUES ET PRATIQUES**

Public Collaborateur

La gestion d'un dossier comprend de nombreux aspects que les collaborateurs ont parfois tendance à traiter successivement. Or tous ces travaux sont souvent liés, et une organisation globale du dossier permettrait de gagner du temps, de la sécurité, de la rentabilité et d'améliorer le service au client. Mais il faut être sensibilisé à cet aspect et s'organiser en conséquence.

Le séminaire va aider les collaborateurs à analyser ces différents points, à s'organiser, à optimiser les relations avec le client, à mettre en place des outils simples de suivi.

Les collaborateurs à travers cette approche comprendront mieux les liens entre comptabilité, fiscalité, social, juridique et conseil.

Objectifs Savoir :

- Gagner du temps en optimisant les interventions et en repérant les travaux récurrents dans un dossier (aspect comptable, fiscal et social).
- Préparer des outils.
- Organiser le planning du collaborateur et le dossier de travail.
- Organiser les échanges d'informations avec le client, les responsables du cabinet, les tiers.
- Optimiser les travaux de saisie et de contrôle.
- Sécuriser le traitement des informations fiscales et juridiques.

Contenu La gestion comptable :

- L'adaptation aux besoins du client (comptabilité de trésorerie, écritures d'abonnement, prévisions, tableaux de bord ...)
- L'optimisation des saisies comptables (écritures types, journaux, libellés, annotations des factures ...)
- La préparation des opérations de clôture en cours d'année : immobilisations, locations, crédit bail, emprunts, assurances ...
- Liste navette
- L'établissement des comptes annuels (simplifications possibles - matrices)

La gestion fiscale :

- L'adaptation de la saisie comptable pour permettre un contrôle rapide en matière de TVA et de DEB
- La taxe professionnelle
- La DAS2 et les autres déclarations
- Check-list par type d'imposition IS / IR

La gestion sociale :

- L'optimisation du traitement des payes, des charges sociales et le suivi des éléments courants (congés payés, absences, primes ...)
- Le suivi juridique (contrats, courriers aux salariés, licenciements ...)
- Les charges sociales de l'exploitant

La gestion juridique :

- Préparation de l'assemblée ; conventions réglementées ; rémunération des dirigeants et associés
- Les fiches synthétiques (suivi des mandats, des rémunérations, des affectations de résultat, des PV ...)
- Check-list de contrôle des aspects juridiques
- L'ouverture vers le conseil
- les budgets
- le kit conseil TPE / PME

Date : 12 et 13 novembre 2009
Animateur : N. RIET
Coût : 520 € H.T
Réf CFPC : 09REC290

Pédagogie Exposé
Etude de cas
Tests d'auto-évaluation
Echange d'expériences
Mini cas d'application
Analyse de documentation

Date : 12 et 13 novembre 2009
Animateur : N. RIET
Coût : 520 € H.T
Réf CFPC : 09REC290

Titre **TRAITER LES ENTITES DE SERVICES A LA PERSONNE**
Aspects juridiques, fiscaux, sociaux et comptables

Public Expert-comptable

Face à la montée des sociétés de services à la personne, ce séminaire propose de traiter les principales spécificités à la fois juridique, comptable, sociale et fiscale.

Objectifs - Connaître le marché des entités travaillant dans le domaine des services à la personne.
- Maîtriser les principales spécificités juridiques fiscales comptables et sociales.
- Accompagner les entités de services à la personne dans leur création et leur développement.

Contenu Le marché :
- l'état actuel quantitatif et en termes de modalités de structuration : entreprises, associations, plate formes, enseignes....
- l'évolution, les tendances, les progressions...
Les spécificités :
- Spécificités juridiques :
-- Services à la personne (SAP) Borloo,
-- Aide à domicile
-- SAP hors Borloo
-- SAP hors aide à domicile
- Acteurs et utilisateurs des services à la personnes
- Spécificités comptables:
-- Particulier employeur
-- Service public
-- Associations
-- Entreprises privées
- Spécificités sociales:
-- Particulier employeur
--- Trois conventions collectives
--- Cotisations sociales
-- Associations et entreprises agréées de services aux personnes
--- Conventions collectives
--- CESU
--- Simplifications administratives
- Spécificités fiscales:
-- TVA
-- Impôts des Associations
-- Impôts des Entreprises individuelles
-- Impôts sur les Sociétés
-- Autres impôts commerciaux
-- Avantages fiscaux du particulier
- Services à la personne rendus par des entreprises privées
- Les enseignes
-- Évaluation sectorielle
Le rôle de l'expert comptable :
- Accompagner une entreprise SAP à la création et dans sa gestion à la création : les formalités, l'agrément /...
- dans sa gestion : la gestion des attestations, les logiciels du métier, les ratios types...

Date : 10 décembre 2009
Animateur : E. MAURO
Coût : 320 € H.T
Réf CFPC : 09SEC113

- dans son développement : la maîtrise des risques ...
- Principales zones de risques :
 - Le professionnel
 - Le client
 - Le personnel
 - Juridique
 - Concurrence

Pédagogie Exposé
Tests d'auto-évaluation
Echange d'expériences
Débat
Analyse de documentation

Date :	10 décembre 2009
Animateur :	E. MAURO
Coût :	320 € H.T
Réf CFPC :	09SEC113

Titre **TRAITER UN DOSSIER BATIMENT**

Public Collaborateur

Le secteur du Bâtiment est un secteur clé de l'économie qui présente de très nombreuses spécificités. Ce séminaire permet de faire le point sur celles-ci et de reprendre les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à une bonne gestion comptable, fiscale et sociale du dossier. Être performant sur un secteur où les acteurs sont nombreux au sein des cabinets.

Objectifs - Connaître les spécificités comptables, fiscales, juridiques et sociales des entreprises de ce secteur.
- Savoir appréhender les difficultés particulières de ce secteur.
- Maîtriser les risques de l'entreprise en matière sociale et de sous-traitance.
- Connaître les méthodes de suivi des chantiers (méthode de l'avancement).

Contenu Présentation du secteur
Les difficultés liées au suivi des chantiers
La méthode de l'avancement des travaux
- les normes sur les actifs
- le contrôle de l'avancement
L'évaluation des travaux en cours et des pertes à terminaison
- mise en place d'un dossier de chantier
- la maîtrise des risques :
- les normes sur les passifs
- provisions pour risques et charges
- pertes à terminaison
- garanties client
La TVA, le régime des encaissements, la taxe professionnelle et les autres particularités fiscales
- instruction administrative sur la TVA au taux réduit
La paie et les charges sociales du bâtiment
- le régime des frais professionnels
- les spécificités des charges sociales
- la caisse des congés payés
Le statut d'artisan et les autres particularités juridiques

Pédagogie Exposé
Etude de cas
Mini cas d'application
QCM de validation
Analyse de documentation

Date :	16 octobre 2009
Animateur :	JF SIBIRIL
Coût :	260 € H.T
Réf CFPC :	09SEC261

Titre **TRAITER UN DOSSIER PROFESSION LIBERALE (BNC)**

Public Collaborateur

Les professions libérales, qui ont souvent recours à l'aide des cabinets d'expertise comptable, semblent pour beaucoup des dossiers simples à gérer, ne nécessitant pas de connaissances particulières et sont donc confiés à des collaborateurs pas toujours bien formés pour les traiter. Or il y a beaucoup de particularités, de spécificités qu'il est indispensable de bien maîtriser si l'on veut aider son client sans lui faire courir de risques, ainsi qu'au cabinet (règles comptables spécifiques, déclarations fiscales particulières, environnement). Le dossier de travail doit donc être géré pour tenir compte de toutes ces spécificités.

La participation à cette action permet de faire le point sur toutes les règles régissant les BNC et de réfléchir à la conduite de la mission.

Objectifs - Connaître les particularités comptables et fiscales des BNC et les spécificités de certains secteurs.
- Savoir utiliser les dossiers de travail BNC proposés par l'Ordre des experts-comptables et organiser la mission en utilisant des outils informatiques spécifiques.
- Maîtriser la conduite de la mission.
- Savoir proposer des produits conseil adaptés.

Contenu Présentation synthétique du marché des professions libérales
Obligations comptables et fiscales :
- Présentation des régimes fiscaux d'imposition directe (régimes généraux)
- Les particularités de quelques régimes d'imposition sectoriels
- Impôts indirects
Conduite de la mission BNC :
- Prise de connaissance du client
- Lettre de mission
- Organisation et programmation de la mission
- Travaux en cours et en fin d'exercice
- Contrôles spécifiques de certains secteurs
- Établissement de la 2035 et des documents AGA
- La mission de conseil
- Les logiciels BNC

Pédagogie Exposé
Etude de cas
Echange d'expériences
Analyse de documentation

Date :	5 octobre 2009
Animateur :	M. DENIAU
Coût :	260 € H.T
Réf CFPC :	09SEC302

Titre **ACTUALITES SOCIALES**
Apports de la loi et de la jurisprudence

Public Expert-comptable

Ce séminaire permet de maîtriser les nouvelles règles à connaître dans le cadre de la mission sociale du cabinet et de mener des actions de sensibilisation auprès des clients. Il s'agit de "balayer" le droit social d'une année, qu'il s'agisse des nouvelles lois, des décrets publiés et aussi de la jurisprudence. Ce séminaire permet également de faire un tour d'horizon complet en axant l'étude sur les problématiques qui intéressent la vie pratique des entreprises.

Le caractère évolutif du droit social est tel que le suivi de ce séminaire s'impose chaque année, pour faire le point sur les nouvelles options à prendre, en fonction des évolutions législatives et jurisprudentielles.

Ce séminaire est par conséquent indispensable pour tout collaborateur et/ou chef de mission qui est impliqué dans les missions sociales qui nécessitent une mise à jour régulière.

De même, les experts-comptables doivent le suivre afin de définir les actions du cabinet dans la conduite des missions sociales.

Il s'agit d'un séminaire "indispensable" à tout cabinet pour optimiser le conseil en entreprise.

Objectifs - Maîtriser les nouvelles règles à connaître dans le cadre de la mission sociale du cabinet et de mener des actions de sensibilisation auprès des clients.

Contenu Étude des nouveaux textes législatifs et réglementaires

- Loi portant modernisation du marché du travail
- Loi de modernisation de l'économie
- Loi portant rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail
- Loi en faveur des revenus du travail
- Loi de financement de la Sécurité sociale pour 2009
- Loi de finances pour 2009
- Décrets : Aides HCR, Contrôle médical, travail dissimulé, chèque emploi associatif, SMIC, travail des étrangers, Modernisation du marché du travail, aide temporaire à l'embauche, chômage partiel

Jurisprudence

- Relations individuelles du travail
 - Contrat de travail
 - Exécution du contrat de travail
 - Rupture du contrat de travail
- Relations collectives du travail
 - Durée du travail
 - Hygiène et sécurité
 - Représentants du personnel
 - Statut collectif
- Protection sociale
 - Accident du travail et maladie professionnelle
 - Cotisations sociales
 - Travail dissimulé

Pédagogie Exposé
Echange d'expériences
Débat

Date :	10 novembre 2009
Animateur :	E. DUPEUX
Coût :	320 € H.T
Réf CFPC :	09SOC100

Titre **SALAIRES OU DIVIDENDES : QUELLE STRATEGIE
POUR LES DIRIGEANTS DE SOCIETE ?**

Public Expert-comptable

Faut-il percevoir une rémunération soumise à charges sociales ou distribuer des dividendes ?

Que changent les nouvelles dispositions fiscales (Dernières Lois de Finances) ?

Est-il judicieux pour un dirigeant de société de cotiser au dessus du plafond ?

Sur ces questions difficiles mais capitales pour vous même et vos clients dirigeants de société, il est délicat d'émettre un avis qui tienne compte de toutes les évolutions du droit social.

Pourtant la mission de conseil de l'expert-comptable est essentielle car il doit émettre un diagnostic personnalisé qui tienne compte de nombreux paramètres.

Objectifs - Savoir analyser les relations entre prestations et cotisations.
- Savoir définir les seuils au-delà desquels les cotisations sont non productives de droits.
- Savoir donner une méthode de détermination de l'optimum de rémunération.

Contenu Présentation de la démarche d'optimisation :
- Détermination du meilleur revenu net
- Valorisation de la rémunération potentielle ou différée
La recherche du plus fort revenu net :
- Le revenu brut d'exploitation
- Les charges sociales obligatoires
- Les charges facultatives et incidences fiscales (conséquences de la réforme Fillon)
- L'impact du calcul de l'IR
- Les conséquences de l'assujettissement des dividendes à charges sociales
La prise en compte de la rémunération potentielle et différée la mieux adaptée :
- Prélèvements sociaux (rappels) et prestations correspondantes
- La prévoyance obligatoire et facultative
- La retraite de base et complémentaire
Méthode opérationnelle d'optimisation de rémunération :
- Les tables d'analyse par profession
- La méthode de raisonnement
- Les études de cas

Pédagogie Exposé
Etude de cas
Tests d'auto-évaluation
Echange d'expériences

Date :	11 janvier 2010
Animateur :	B. ROLLAND
Coût :	320 € H.T
Réf CFPC :	09SOC132

Titre **ACTUALITE DE LA PAIE**

Public Collaborateur

Ce séminaire a pour objectif de permettre au participant de maîtriser les nouvelles règles à connaître dans le cadre de l'établissement de la paie. Il vise à "balayer" l'actualité du droit social, qu'il s'agisse des nouvelles lois, des décrets publiés, des circulaires et aussi de la jurisprudence et d'en tirer les conséquences pratiques au niveau de l'établissement de la paie.

Ce séminaire qui vise la pratique de la paie, doit être suivi chaque année afin de faire un point complet de l'actualité. Il vient en complément du séminaire "Actualités sociales" qui est essentiellement orienté sur le droit social.

Ce séminaire est indispensable pour tout gestionnaire de paie et/ou responsable de service social qui est impliqué dans les missions de paie. L'actualité rend nécessaire une mise à jour régulière de leurs connaissances sur la pratique de la paie.

Il s'agit d'un séminaire "indispensable" à tout cabinet pour suivre l'actualité de la paie .

Objectifs - Maîtriser les nouvelles règles à connaître dans le cadre de l'établissement de la paie.

Date :	1 ^{er} décembre 2009
Animateur :	B. ZOUHRI
Coût :	260 € H.T
Réf CFPC :	09SOC230

Titre **LES TELEPROCEDURES FISCALES, SOCIALES ET BANCAIRES**

Public Expert-comptable

Plus qu'une simple présentation des téléprocédures, il s'agit surtout d'étudier la façon d'organiser et de développer ces procédures au sein du cabinet afin de rendre l'expert-comptable incontournable pour le transfert des données des entreprises.

C'est la raison pour laquelle la présence d'un décideur (associé ou dirigeant du cabinet) est fortement conseillée.

Objectifs - Connaître les principes généraux des téléprocédures.
- Maîtriser leurs modalités pratiques.
- Savoir utiliser jedeclare.com. et les autres portails déclaratifs
- Savoir utiliser les procédures ETEBAC.
- Maîtriser l'incidence de ce dispositif sur l'organisation du cabinet et la rentabilité des missions.
- Étudier les évolutions des téléprocédures.

Contenu Les principes généraux des téléprocédures :
- Principes et enjeux
- Rappel des fondements juridiques
- Du simple formulaire à l'E.D.I. toutes les solutions pour le cabinet
- Des solutions inefficaces en l'absence d'une organisation adaptée
Les télédéclarations fiscales :
- Déclarations annuelles
- Déclaration de TVA
- Évolution et autres téléprocédures fiscales et financières
Les télédéclarations sociales :
- Déclarations annuelles (DADS-U)
- Déclarations mensuelles ou trimestrielles (DUCS-EDI)
Jedeclare : de l'inscription au suivi des déclarations :
- Présentation de tous les portails EDI
- Présentation générale du Portail Jedeclare
- Comment faire pour ...
- Tous les mécanismes de sécurité, quelles informations à archiver et contrôler
- Démonstration et mode d'utilisation pour le cabinet et ses clients
Portails déclaratifs en EFI :
- Présentation de Net-entreprises
- Présentation de Télé-TVA sur le portail de la DGI
- Notion de certificat électronique
Les télétransmissions bancaires

Pédagogie Exposé
Echange d'expériences
Séquences vidéo

Date :	30 octobre /2009
Animateur :	J. SAPHORES
Coût :	320 € H.T
Réf CFPC :	09TIC104

Titre **LE STRESS : UN POISON POUR LE CABINET**
COMMENT LE TRANSFORMER EN AMI & EN LEVIER DE VALEUR AJOUTEE

Vous en avez assez chaque année entre les étrennes et les ponts de mai, (et encore ... quelquefois aussi des Assemblées Générales aux cadeaux de Noël,...) de subir des niveaux de stress qui deviennent de plus en plus difficiles à gérer et pesants. Vous aimeriez ne pas alourdir les statistiques d'ACV constatés dans notre profession et puis aussi retrouver plus de sérénité, trouver ou de retrouver une meilleure efficacité au cabinet.

Le stress, facteur d'absentéisme et de moindres performances humaines et financière vous empoisonnent la vie et en plus, vous savez qu'un cadre réglementaire et législatif est en train de se mettre en place en France.

Alors, voilà une occasion de mieux appréhender les situations de pression et/ou de conflits voire même de retrouver le sourire en travaillant bien et en équipe.

Public Expert-comptable

Objectifs

- Comprendre le stress et ses mécanismes, savoir mieux l'aborder et le dégonfler lorsqu'il survient,
- S'organiser pour prévenir l'apparition du stress en cabinet et pour anticiper le cadre réglementaire et législatif qui se met en place en France,
- Faire le lien avec le quotidien, le terrain et la pratique des missions d'Expert-comptable avec des astuces très pratiques et spécifiques à notre métier,
- S'orienter vers une transformation du stress en levier de valeur ajoutée pour le cabinet.

Contenu

Le stress un peu de théorie :

- > Ses mécanismes, le "bon" et le "mauvais stress",
- > Ses effets induits à court terme et long terme, des effets physiques aux effets psychologiques.

La relation au stress :

- > Quelque chose de totalement personnel, qui varie dans le temps et selon les moments,
- > Dormir mieux.

L'anti-thèse du stress - le bien-être - :

- > Sa nécessité dans le cadre du travail : pour mieux produire, pour se conformer à un cadre réglementaire et législatif émergent, pour limiter l'absentéisme et ses effets induits.
- > Le bien être : facteur de valeur ajoutée pour le cabinet : valeur ajoutée financière et humaine,
- > Favoriser en pratique sa résurgence de manière collective pour le cabinet.

Et quand le stress, malgré tout arrive, est là :

- > D'abord savoir le reconnaître et le débusquer le plus tôt possible pour en limiter les mauvais effets,
- > Mettre en oeuvre des techniques "roues de secours",

Date :	3 décembre 2009
Animateur :	P. BÉGAT
Coût :	320 € H.T

> Et en cas d'explosion : trucs et astuces.

Prévenir l'apparition du stress pour soi :

> Aller (ré) explorer des outils tels que loisirs, hygiène de vie, sport, sieste, méditation, ...

> Définir en amont ses priorités, pour ne plus être en porte-à-faux mais décider en accord avec elles.

Prévenir l'apparition du stress pour le cabinet en favorisant autant que faire se peut le bien être au travail, mais aussi en pratique et concrètement :

> Organiser l'anticipation dans les dossiers, organiser une délégation efficace, favoriser le cabinet apprenant, gérer mieux les déplacements,

....

> Définir une stratégie et la faire savoir à tous les acteurs,

> Ne pas oublier, la déontologie est aussi une anti-dote au stress...

Pédagogie Echange d'expériences, jeux de rôles, cas concret, mises en pratique, Les techniques sont très centrées sur l'action avec des apports théoriques, document de synthèse remis à chaque participant.

Date :	3 décembre 2009
Animateur :	P. BÉGAT
Coût :	320 € H.T

Date : 3 décembre 2009
Animateur : P. BEGAT
Coût : 320 € H.T

Titre **OPTIMISATION DE LA PREVOYANCE ET DE LA
RETRAITE DU TNS**

De l'existant aux contrats facultatifs

Public Expert-comptable

Objectifs

Contenu

Pédagogie

Date :	1er février 2010
Animateur :	B. ROLLAND
Coût :	320 € H.T